

Éric Dupond-Moretti entendu le jeudi 3 mars par la justice sur les soupçons de prise illégale d'intérêts

Eric Dupond-Moretti est arrivé ce jeudi matin à la Cour de justice de la République pour être entendu.

Le garde des Sceaux est soupçonné de conflits d'intérêts.

L'ex-avocat désormais ministre de la Justice avait déjà été entendu le 16 juillet 2021.

Il n'a fait aucune déclaration à son arrivée vers 10 heures. L'ex-avocat et désormais ministre de la Justice Eric Dupond-Moretti est arrivé jeudi matin à la Cour de justice de la République (CJR) dans le 7^e arrondissement de Paris, pour y être entendu par des juges sur les soupçons de prise illégale d'intérêt qui lui ont valu une mise en examen.

Le garde des Sceaux avait déjà été entendu le 16 juillet 2021 pendant près de six heures par trois juges de la commission d'instruction de la CJR, la seule juridiction habilitée à poursuivre et juger des ministres pour des infractions commises dans l'exercice de leurs fonctions. À l'issue de cet interrogatoire, il avait été mis en examen pour "*prise illégale d'intérêts*". Jeudi, il devrait être entendu au fond, comme habituellement dans ce type de procédure, par les trois mêmes juges, qui ont par ailleurs réalisé d'autres actes et auditions depuis l'été dernier.

Il dit n'avoir fait que "suivre les recommandations"

Après les plaintes de syndicats de magistrats et de l'association anticorruption Anticor dénonçant deux situations de conflits d'intérêts depuis son arrivée à la Chancellerie, la CJR a ouvert une information judiciaire en janvier 2021.

M. Dupond-Moretti, nommé garde des Sceaux en juillet 2020, est soupçonné d'avoir profité de sa fonction pour régler des comptes avec des magistrats avec lesquels il avait eu maille à partir quand il était avocat dans deux dossiers. Le premier concerne l'enquête administrative qu'il a ordonnée en septembre 2020 contre trois magistrats du parquet national financier (PNF) qui avaient fait éprouver ses factures téléphoniques détaillées ("fadettes") quand il était encore une star des prétoires.

Méthodes de "cow-boy"

Dans l'autre, il lui est reproché d'avoir diligenté des poursuites administratives contre un ancien juge d'instruction détaché à Monaco, Edouard Levrault, qui avait mis en examen un de ses ex-clients et dont il avait critiqué les méthodes de "cow-boy".

Eric Dupond-Moretti a toujours martelé qu'il n'avait fait que « *suivre les recommandations* » de son administration.